

le démenti à M. Léon Bourgeois qui déclarait que dans la lutte contre les Congrégations, lui et ses amis auraient "pour spectateurs bienveillants" nombre de membres et de chefs du clergé séculier. Les hommages sont venus avant et après la condamnation et les prélats dont les traitements sont volés par le gouvernement ne sont pas les seuls—loin de là—à admirer et à aimer les Assomptionnistes.

Nous disons *volés* intentionnellement, car tous ceux qui sont au courant des questions historiques savent que le traitement servi aux prêtres français est en réalité une indemnité et non un salaire. Bien plus, en adoptant même la théorie qui veut que les évêques soient considérés comme fonctionnaires, il faudrait redire avec le *Journal des Débats* :

On notera aussi que les évêques, que l'on assimile à des fonctionnaires pour les soumettre à la discipline gouvernementale, ont un désavantage sur les fonctionnaires proprement dits, qui, eux, ne peuvent être privés de leur traitement par une simple décision ministérielle.

On peut encore ajouter, pour mémoire, que certains fonctionnaires de l'Etat ont quelquefois protesté bruyamment et violemment contre un arrêt de justice et contre un arrêt criminel, avec très peu de ménagements pour les juges eux-mêmes, et cela sans que le gouvernement—le même gouvernement dont nous jouissons aujourd'hui—parût le moins du monde s'en offenser.

On en conclura que si les évêques sont des fonctionnaires, ils sont des fonctionnaires moins favorisés que les autres.

—Tous les journaux indépendants ont loué l'attitude tenue par les Assomptionnistes devant le tribunal. Même à travers les articles des adversaires perce cette pensée : Ces religieux sont des énergiques et des intelligents.

—Quant à l'attitude du Saint-Père, voici deux dépêches qui l'exposent. La première est du P. Emmanuel Bailly, procureur général des Assomptionnistes, la seconde, de Mgr Touchet, évêque d'Orléans :

A l'offrande du Cierge, le Saint-Père a daigné manifester spontanément qu'il se préoccupait avec sollicitude de la Congrégation. Sa Sainteté me demanda si j'avais écrit au P. Picard la bénédiction et les marques de bonté qu'Elle m'avait chargé de transmettre.

Après le remerciement, j'ai réitéré la déclaration de dévouement absolu de l'Assomption et j'ai imploré la bénédiction.

Le Pape, en l'accordant, ajoute : "Ecrivez encore aujourd'hui que j'ai témoigné à nouveau, tout l'intérêt que je porte à votre Institut."

Ces paroles étaient accompagnées d'une bienveillance affectueuse très marquée.

* * *

rab

sym
œuv
liqu
tion

appo

prou

ordin

Cette

dével

les pi

recev

tive d

teur e

méro.

—

dont l

résum

accomp

pleine

Qu

tice ? T

commis

considé

matérie

nent de

ter au l

citoyens

se et la

Vou

rer la m

vivre, s

reaux.

Vou

liers de n

rison de l

Que

re de Die

et voulu

Mais

sectaires,

du drapea

Respe

conviction

des citoyen

de la liber